

## ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS : UNE POPULATION HÉTÉROGÈNE

Les 34 établissements socio-éducatifs vaudois ont accueilli, au cours de l'année 2018, quelque 5300 personnes adultes en situation de handicap. Ces usagers, aux difficultés très diverses, ont bénéficié de prestations d'hébergement ou d'activités de jour selon des combinaisons variées répondant à leurs besoins. La déficience intellectuelle, les troubles psychiques et l'addiction sont les problématiques les plus courantes. Quatre usagers sur dix souffrent en sus de comorbidité.

Au cours de l'année 2018, 5293 personnes adultes en situation de handicap, souffrant d'une déficience, de dépendance ou de grande difficulté sociale, ont fréquenté l'un des 34 établissements socio-éducatifs (ESE) vaudois.

### UNE PANOPLIE DE PRESTATIONS

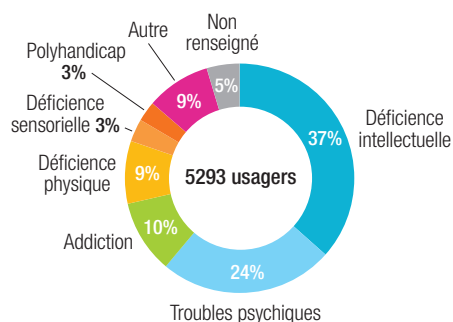
Les ESE du canton proposent trois types de mesures: des prestations d'hébergement, des activités de jour au sein de centres de jour et des activités de jour au

#### [T1] PRESTATIONS REÇUES PAR LES USAGERS D'ESE<sup>1</sup>, VAUD, 2018

Type de prestation	Nombre	En %
<b>Total</b>	<b>7 557</b>	
<b>Hébergement</b>	<b>2 141</b>	<b>100,0</b>
résidence - temps plein	1 621	75,7
- temps partiel	220	10,3
- court séjour	24	1,1
logement protégé	175	8,2
soutien à domicile	100	4,7
<b>Centres de jour</b>	<b>1 200</b>	<b>100,0</b>
<b>Ateliers</b>	<b>4 216</b>	<b>100,0</b>
en ESE - vocation socialisante	2 103	49,9
- vocation productive	1 977	46,9
en entreprise - atelier intégré	29	0,7
- accompagnement individuel	107	2,5

<sup>1</sup> Un usager peut recourir à plusieurs prestations.

#### [F1] USAGERS D'ESE SELON LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE, VAUD, 2018



sein d'ateliers. L'offre est diversifiée dans ses formes et personnalisée pour répondre aux besoins des usagers. Ces derniers, aux profils et difficultés très divers, ont recouru au cours de l'année 2018 à près de 7600 prestations [T1], celles-ci pouvant être cumulées ou combinées.

Les prestations d'hébergement se font principalement sous la forme de résidence au sein d'une institution (87%), mais également sous les formes alternatives de logements protégés (8%) ou de soutien à domicile (5%). Un dixième des hébergements sont effectués à temps partiel, auxquels s'ajoutent quelques courts séjours<sup>1</sup>.

Les activités de jour visent l'intégration des usagers. Alors que les centres de jour ont une vocation occupationnelle et proposent des activités adaptées et de loisirs à la journée, les ateliers ont, quant à eux, des objectifs d'intégration sociale et professionnelle. La moitié des prestations en atelier ont ainsi une vocation socialisante et l'autre moitié une vocation productive. Leurs usagers bénéficient en principe d'un contrat de travail. Les ateliers se déroulent principalement au sein des ESE (97%), avec quelques options en entreprise sous la forme d'ateliers intégrés et d'accompagnement individuel en entreprise (job coaching).

### DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES PSYCHIQUES

La déficience intellectuelle constitue la problématique principale la plus répandue: elle affecte 37% des usagers et les troubles psychiques un quart. Viennent ensuite l'addiction et la déficience physique qui touchent chacune un dixième des usagers, puis la déficience sensorielle et le polyhandicap [F1].

### COMORBIDITÉ CHEZ QUATRE USAGERS SUR DIX

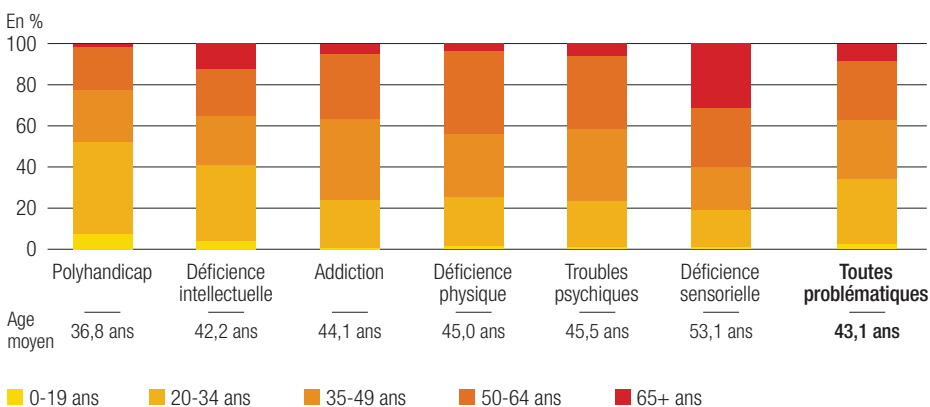
A la problématique principale s'ajoute, chez quatre usagers sur dix, une problématique associée (comorbidité). Cette proportion atteint trois quarts des usagers en hébergement et environ trois sur dix en atelier. Les problématiques associées les plus courantes sont les troubles psychiques, somatiques, du spectre de l'autisme (TSA) et neurologiques. Les usagers souffrant de polyhandicap, de déficience intellectuelle et d'addiction sont plus souvent affectés de comorbidité (respectivement 67%, 57% et 56% d'entre eux).

### ÂGÉS EN MOYENNE DE 43 ANS...

L'entrée dans un établissement socio-éducatif peut intervenir dès l'âge de 17 ans. Les bénéficiaires sont ainsi âgés de 17 à 91 ans, avec un âge moyen de 43,1 ans. Les femmes ont en moyenne deux ans de plus que les hommes. Les hommes sont plus nombreux (62%) parmi les usagers, quel que soit le type de prise en charge. Les usagers des ateliers sont plus jeunes (41,6 ans) que ceux en hébergement et en centre de jour (45,6 ans).

Les usagers souffrant de polyhandicap sont nettement plus jeunes (36,8 ans) que les autres [F2] car ils sont pris en charge dès leur jeunesse et ont une espérance de

#### [F2] USAGERS D'ESE SELON L'ÂGE ET LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE, VAUD, 2018



vie plus faible. Les usagers ayant une déficience sensorielle sont quant à eux beaucoup plus âgés (53,1 ans). La majorité d'entre eux, atteints le plus souvent de cécité, sont des personnes qui ont été admises il y a de nombreuses années<sup>2</sup> et qui ont vieilli au sein de leur institution ; 31% d'entre elles ont 65 ans et plus.

**...AVEC EN PERSPECTIVE LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT**

Quelque 430 usagers (8%) ont 65 ans et plus. Dans le contexte de vieillissement démographique qui se profile, la présence d'une population âgée soulève la question du vieillissement dans les institutions et de sa prise en charge puisqu'il nécessite une adaptation des lieux de vie et des activités aux besoins spécifiques d'une population âgée et implique une offre de soins adaptés.

**BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT VARIABLES**

Environ sept usagers sur dix bénéficient d'une rente de l'assurance-invalidité (AI). Nombre d'entre eux reçoivent également une allocation pour impotence (API) qui a pour but de permettre aux personnes handicapées de vivre de manière indépendante en couvrant leurs frais d'aide nécessaire pour accomplir les actes de la vie quotidienne.

Même si l'information relative au statut d'API n'est pas disponible pour tous les usagers, en particulier pour une partie de ceux fréquentant les ateliers, elle est néanmoins particulièrement intéressante car elle illustre bien la gradation des besoins d'accompagnement en fonction des divers handicaps [F3]. Alors que la majeure partie des usagers hébergés souffrant d'addiction n'ont pas d'API, à l'autre extrémité de l'échelle, l'ensemble des usagers polyhandicapés reçoivent une API, dont neuf sur dix avec un degré d'impotence grave.

**DAVANTAGE DE SITUATIONS COMPLEXES DANS L'HÉBERGEMENT**

La situation d'environ trois usagers sur dix est considérée comme complexe, c'est-à-dire nécessitant des besoins d'accompagnement plus élevés que la moyenne. Ces situations peuvent se présenter en cas de comorbidités, lors de besoins accrus de soins, de mesures de contraintes, lors de diagnostic médical sévère, d'hospitalisations

psychiatriques à répétition ou de contexte environnemental particulier (contexte familial fragile, asile). La part des usagers en situation complexe est nettement plus élevée dans l'hébergement (moitié des usagers) que dans les ateliers (environ un sur cinq).

**UN TIERS DES USAGERS COMBINENT PLUSIEURS TYPES DE PRESTATIONS**

Quatre usagers des ESE sur dix (39%) bénéficient de prestations d'hébergement. Si l'on exclut les formes d'hébergement alternatives ainsi que les prises en charge à temps partiel ou de courte durée, la proportion d'usagers hébergés à plein temps dans les institutions du canton est de trois sur dix. En parallèle, près des trois quarts (74%) des usagers fréquentent un atelier et un peu plus d'un cinquième un centre de jour (23%) [F4].

Ainsi, un tiers des usagers combinent plusieurs types de prestations. Cette pratique est nettement moins fréquente chez ceux fréquentant un atelier que chez ceux en hébergement ou fréquentant un centre de jour.

La population des ateliers est ainsi un peu plus jeune, elle présente moins de cas complexes ou de comorbidité et combine moins souvent des prestations que celle en hébergement. Les usagers souffrant de troubles psychiques ou de déficience physique fréquentent avant tout les ateliers ; ceux souffrant de polyhandicap recourent quant à eux principalement aux prestations d'hébergement et de centre de jour.

**DES ÉTABLISSEMENTS AUX TAILLES VARIABLES**

Les 34 établissements socio-éducatifs vaudois, de taille très variable, ont accueilli entre 9 et 640 personnes au cours de l'année. Certains sont spécialisés dans l'accueil d'une population spécifique, d'autres plus généralistes. Ils peuvent offrir soit un seul type de prestation (le plus souvent atelier), soit des combinaisons de deux ou trois prestations. Dix établissements sur les 34 proposent les trois prestations d'hébergement, de centre de jour et d'atelier. Sur les 5293 usagers ayant fréquenté un ESE au cours de l'année, 5000 n'ont fréquenté qu'un seul établissement (94,5%). | VGF

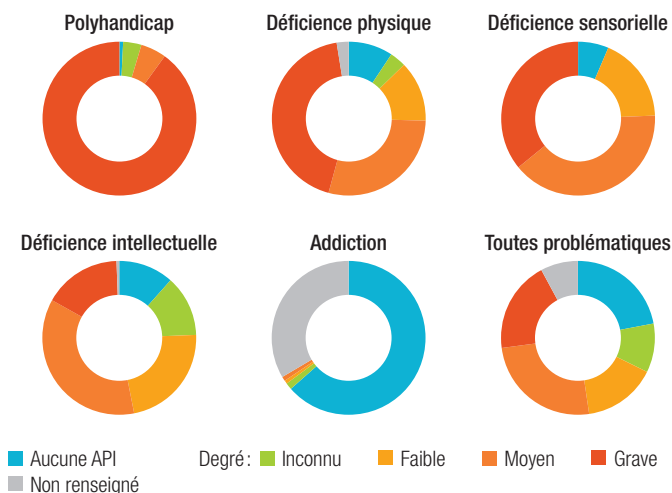
<sup>1</sup> Plein temps : 4-7 nuits par semaine, temps partiel : 1-3 nuits, court séjour : maximum 30 jours consécutifs.

<sup>2</sup> De nos jours, la prise en charge des jeunes avec déficience sensorielle a évolué : ils ne sont plus accueillis en institution mais plutôt accompagnés sur leur lieu de vie ordinaire.

Source des données : Enquête sur les usagers d'ESE, StatVD DGCS.



**[F3] USAGERS D'ESE EN HÉBERGEMENT SELON LE DEGRÉ DE L'ALLOCATION D'IMPOTENCE (API), VAUD, 2018**



**[F4] USAGERS D'ESE SELON LA COMBINAISON DE PRESTATIONS, VAUD, 2018**

